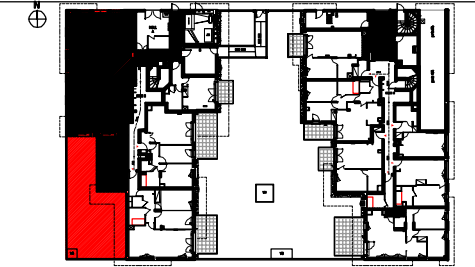


VILLA LOUISE ADELAIDE



LOT 4
ZAC de l'Aulnoy Rue Raymond Delassalle
77500 CHELLES



CRECHE NIVEAU 0

CRECHE 133.44 m²

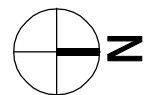
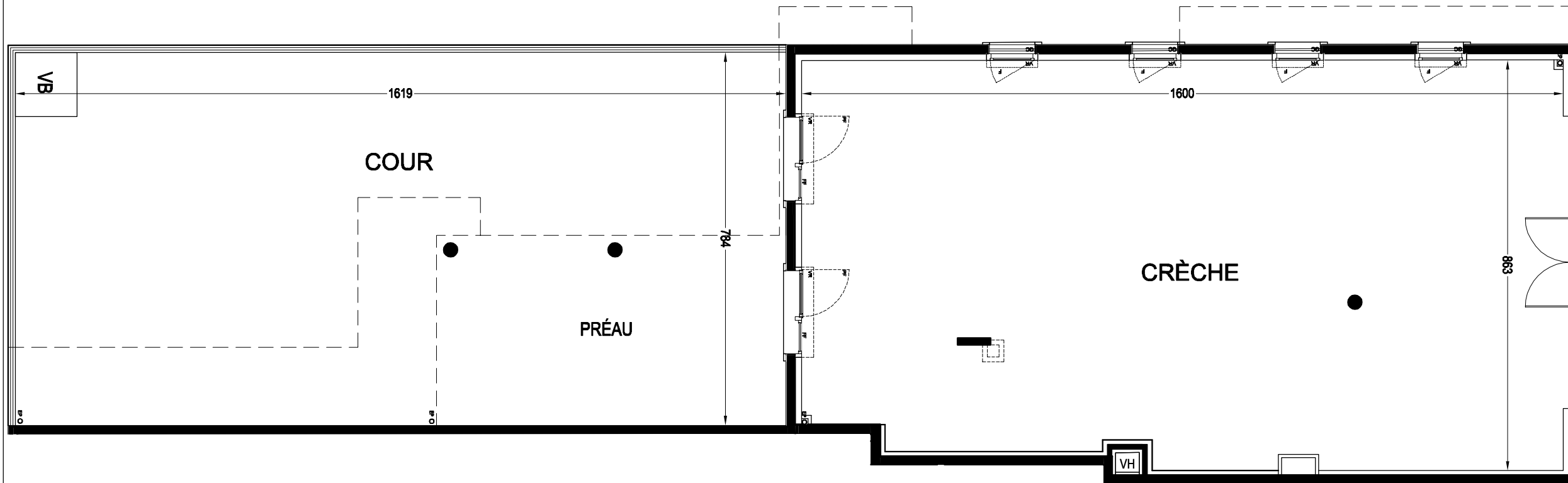
COUR 126.9 m²



Représentée par
Bouygues Immobilier
1 rue de Parc à charbon
93200 SAINT-DENIS

LEGENDE

PF : Porte-fenêtre	GC : Garde-corps
F : Fenêtre	PI : Placard
OS : Oscillo-battant	Chaudière
VR : Volet roulant	Soffite, faux plafond
All. : Allège + hauteur	Retombée poutre
RP : Robinet de Puisage	Tableau électrique
PV : Pare-vue	
↑V ○ Interrupteur volet roulant, simple allumage radio	⊖ FR Prise de courant FRIGO à 0.45m du sol
↑L ○ Interrupteur simple allumage radio	☑ Prise de courant étanche
↑ ○ Interrupteur radio, simple allumage à voyant	RJ Prise RJ45 à 0.45m du sol
☎ Vidéophone	L.V Prise de courant 16A spécialisée Lave Vaisselle
CLVR Commande centralisée de Lumières + Volets Roulants électrique	L.L Prise de courant 16A spécialisée Lave Linge
L L Interrupteur double allumage radio	32A Prise 32A Plaque de cuisson
L L V Interrupteur radio double commande Lumière et volet roulant	F Prise 16A spécialisée Four
V V Interrupteur radio double commande volets roulants	Prises double à 0.45m du sol
Applique décorative	Alim étec en attente
Applique étanche	Alim volet roulant électrique
Point d'éclairage avec douille DCL	GTL Gaine technique logement
Prise de courant 2P 10/16A à 0.45m du sol	TH Thermostat programmable de chez UBWIZZ
2 Prises de courant 2P 10/16A à 1m du sol	SSE Sèche serviette électrique
Prise de courant 2P 10/16A (Accessibilité Personnes Handicapées) à 1m du sol	DAMP Détecteur et avertisseur autonome de fumée



NOTA: Le présent document exprime la figure et la disposition générale de l'appartement. Les emplacements des radiateurs ou des convecteurs sont indiqués. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, des contraintes de la réalisation et/ou des impératifs réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions que les éléments d'équipement. Les canalisations ne sont pas mentionnées. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas mentionnés sauf ceux éventuellement connus à la date d'établissement du présent plan.

Date : 8 février 2018

Indice : 0